

Bases scientifiques des mesures de gestion pour concilier la production d'hydroélectricité et la protection de la faune piscicole. État des lieux dans les cours d'eau non-navigables de Wallonie

Michaël OVIDIO et Jean-Claude PHILIPPART

Chercheurs Qualifiés

Université de Liège. Unité de Biologie du Comportement.

Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie

Tél. +32.85.27.41.57

M.Ovidio@ulg.ac.be

Dans la communauté scientifique, il est unanimement reconnu que la production d'hydroélectricité peut entraîner de multiples perturbations des écosystèmes aquatiques et exercer une pression dévastatrice sur certaines ressources aquatiques vivantes, et notamment sur les peuplements de poissons grands migrateurs (anguilles, saumons). En réponse à ces modifications de leur milieu de vie (fragmentation longitudinale par des barrages, perte de capacité d'accueil, altération de l'habitat) les espèces de poissons d'intérêts patrimonial et halieutique sont forcées d'adapter leurs modes d'exploitation des ressources et leurs stratégies démographiques pour tenter de survivre dans un environnement générateur de stress et de moins en moins propice à l'accomplissement naturel de leur cycle de vie. La perte de biodiversité qui se traduit par l'extinction locale ou définitive de certaines espèces particulièrement sensibles est une des conséquences extrêmes des différentes perturbations lorsque l'ampleur des altérations ne permet plus la moindre stratégie adaptative.

Dans ces conditions, la promotion et le développement du secteur économique de l'hydroélectricité dans les rivières de Wallonie ne peut pas raisonnablement se faire sans avoir préalablement défini un certain nombre de règles relatives à l'implantation et au fonctionnement des installations en tenant compte des contraintes imposées par la préservation-restauration de la qualité écologique des écosystèmes aquatiques, de la libre circulation des poissons vers l'amont et l'aval et de la pêche. Pour minimiser ces incidences environnementales liées au développement de la production d'hydro-électricité, il est urgent de définir, à la lumière des connaissances scientifiques actuelles en hydro-écologie et en écologie comportementale des poissons, des critères d'évaluation des niveaux de risques d'incidences écologiques et piscicoles des différents types de centrales hydro-électriques installées partout en Wallonie.

Au cours de notre exposé, nous présenterons un aperçu des recherches scientifiques qui sont menées, notamment dans les cours d'eau de Wallonie, pour tenter de mieux définir, sur la base de résultats objectifs, les conditions d'installation et d'exploitation des centrales hydroélectriques qui garantissent la protection optimale de la faune piscicole et des écosystèmes aquatiques concernés. Ces recherches sont menées en étroite liaison avec la Direction Générale opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement, (D GARNE), Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN), du Service public de Wallonie (SPW).

Journée scientifique du GIPPA le 6 mars 2009 au DEMNA-SPW Gembloux